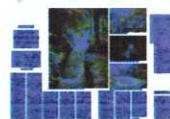


RIVIÈRES À L'ŒUVRE (2/5)

Au bisse d'Ayent, avec les voleurs d'eau

Près de 600 ans après sa construction,
le canal d'irrigation n'a rien perdu
de sa fonction première, même s'il est
devenu au fil des siècles un atout
touristique et que la balade le long
du cours d'eau est appréciée
des visiteurs de la région

GRÉGOIRE BAUR  @GregBaur



Le Temps
1002 Lausanne
058 269 29 00
<https://www.letemps.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 35'071
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

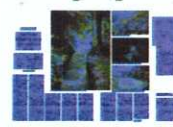
Seite: 16
Fläche: 233'625 mm²

Auftrag: 1091323
Themen-Nr.: 999.011

Referenz: 74239000
Ausschnitt Seite: 2/6



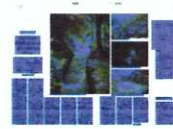
Le bisse d'Ayent prend sa source dans le barrage de Tseuzier et se déverse dans l'étang de Revouire.



Le passage emblématique de Torrent-Croix.



La galerie de 95 mètres a été creusée en 1831, pour éviter le passage escarpé de Torrent-Croix.



Le Temps
1002 Lausanne
058 269 29 00
<https://www.letemps.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 35'071
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 16
Fläche: 233'625 mm²

Auftrag: 1091323
Themen-Nr.: 999.011

Referenz: 74239000
Ausschnitt Seite: 4/6



Le barrage hydroélectrique de Tseuzier, mis en service en 1957. (PHOTOS: SEDRIK NEMETH POUR LE TEMPS)

« Tout ce que nous produisons dans la région leur est dû. Sans les bisses, il n'y aurait ni vin, ni raclette », s'amuse Catherine Jacquemettaz, la guide-interprète du patrimoine qui nous accompagnera tout au long de notre promenade. Assis sur le rebord du lac de Tseuzier, la balade n'a pas encore débuté que le décor est planté. Le bisse d'Ayent, comme deux tiers des 300 bisses que compte le canton du Valais, n'est pas devenu qu'un atout touristique supplémentaire pour la région, il conserve une véritable utilité.

« Le mot qui définirait le mieux le bisse est vital, glisse Gustave Savioz, le président du consortium du bisse. Vital pour les humains, pour les animaux, pour les surfaces herbagées, pour le vignoble. » Il faut dire que sa construction, entre 1448 et 1464, avait pour but de fournir l'eau nécessaire à l'alimentation des différents villages implantés entre les rivières de la Lienne et de la Sionne, mais aussi de permettre l'irrigation notamment des prairies

de cette même région.

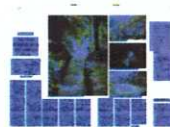
En parcourant la première moitié du bisse, on se rend compte de l'enjeu crucial que représentait l'or bleu pour nos ancêtres. Les passages des Follés et de Torrent-Croix en sont des exemples parfaits. Le premier se situe dans les 4 kilomètres initiaux du bisse, qui ne sont plus en eau depuis la construction du barrage de Tseuzier au milieu des années 1950. Le chemin qui longe le bisse est très escarpé. Abrupt même.

Il surplombe une falaise de plusieurs centaines de mètres, qui stoppe net les personnes souffrant d'un vertige prononcé. Dans cette partie du bisse, le cours d'eau est creusé dans la roche de schiste, moins dure. Quelques kilomètres plus loin, au passage de Torrent-Croix, ce sont, au contraire, des chéneaux de bois qui permettaient à l'eau de poursuivre son chemin, jusqu'en 1831 et le creusement, à la poudre noire, d'une galerie de 95 mètres pour éviter ce passage, lui aussi très vertigineux.

Une technique de construction téméraire

Nos aïeux étaient prêts à tout pour amener cet or bleu jusqu'aux endroits où ils en avaient besoin. Un des panneaux explicatifs qui longent le chemin nous aide à imaginer la technique de construction des chéneaux, accrochés à la paroi, suspendus au-dessus du vide. Une citation de 1948 d'un certain Ignace Mariétan nous apprend qu'on « avançait une planche dans le vide au-delà de la dernière poutre, on la chargeait avec des pierres pour faire contrepoids et c'est sur cette planche que l'ouvrier devait s'avancer, perforer le rocher et enfoncer une nouvelle poutre de soutien ».

Il fallait une bonne dose de courage ou d'inconscience pour faire ce travail. Certaines histoires, qui se transmettent de bouche à oreille dans la région, racontent que c'était le plus léger des célibataires que l'on envoyait au bout de la planche. D'autres que certains condamnés à mort pouvaient racheter leur vie en faisant ce travail. « S'il est prouvé que des condamnés à mort ont eu la vie sauve grâce à cela, je crois que c'est tout simplement ceux qui avaient le courage d'y aller, qui se couchaient sur les planches avancées au-des-



Le Temps
1002 Lausanne
058 269 29 00
<https://www.letemps.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 35'071
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 16
Fläche: 233'625 mm²

Auftrag: 1091323
Themen-Nr.: 999.011

Referenz: 74239000
Ausschnitt Seite: 5/6

sus du vide», lâche Catherine Jacquemet-taz. Dans les écrits, aucun accident ni aucun décès n'est mentionné. «Ça s'est fait de manière étudiée, souligne Gustave Savioz. Ils avaient trouvé un système pour que les gens ne tombent pas dans un abîme de 200 mètres.»

Un dernier coup d'œil à ce passage emblématique de la balade, reconstitué au début des années 1990 par le consortage du bisse d'Ayent, et il est l'heure pour nous de poursuivre notre chemin, en nous engouffrant dans le tunnel, pliés en quatre pour ne pas se cogner la tête. «C'est peut-être une particularité valaisanne, mais l'eau qui coule dans le bisse ne peut être utilisée que par les consorts», fait remarquer Catherine Jacquemet-taz. Un document, daté de 1448 et signé par l'évêque de Sion de l'époque, atteste que les eaux de la Lienne appartiennent au consortage du bisse d'Ayent. «Ce document fait toujours foi actuellement», note notre guide du jour.

Ce texte a été d'une grande utilité au moment de la construction du barrage de Tseuzier, lors des négociations avec «les grands seigneurs de l'hydroélectricité», comme les définit Gustave Savioz. L'un de ses prédécesseurs à la tête du consortage, Célestin Fardel, s'est refusé à signer le papier donnant l'autorisation à la société Lienne SA d'utiliser gratuitement l'eau de la rivière pour la turbiner. Il n'a pas hésité à quitter à vingt-sept reprises la table des négociations, arguant que le consortage était quelque chose de sérieux. Une stratégie qui a poussé la société, contrainte par le document de 1448, à négocier le prix de l'eau et à construire une conduite forcée pour maintenir le bisse en eau.

Les droits d'eau calculés en seiteurs

Si aujourd'hui l'argent récolté grâce à la vente de l'or bleu pour produire de l'électricité permet d'entretenir le bisse, par le passé cet entretien était réalisé par les familles qui avaient un droit d'eau. Ces derniers, qui nécessitaient la paie d'une taxe, étaient calculés en seiteurs. «Un seiteur représente la surface qu'un homme est capable de faucher à la main en une demi-journée, explique Catherine Jacquemet-taz. Pour obtenir un droit d'eau, il fallait avoir une surface de 5 seiteurs. Et ce droit d'eau permettait d'avoir accès à

un quart du débit du bisse durant trois heures.» De tout temps, quatre familles pouvaient donc arroser leurs vignes ou leurs champs en même temps.

Le consortage du bisse faisait appel à un notaire pour définir le tournus. La majorité de la population ne sachant ni lire, ni écrire, toutes les informations étaient données à la crie, le dimanche après la messe. Chaque famille se voyait attribuer un symbole, qu'elle devait reproduire lorsqu'elle ouvrait une écluse pour dévier l'eau vers ses parcelles. Le garde du bisse, grâce à un bâton sur lequel étaient gravés les signes représentatifs de toutes les familles, pouvait ainsi vérifier que les bonnes personnes se servaient de l'eau au bon moment.

Cela ne décourageait pas les voleurs d'eau. Mais pour les dissuader, des légendes ont été inventées. «Elles évoquaient la présence de fantômes qui rôdaient aux abords des bisses durant la nuit. Elles disaient qu'on pouvait même les entendre», raconte Catherine Jacquemet-taz. Ces histoires avaient le désavantage d'effrayer les enfants, souvent envoyés à l'écluse pour vérifier que personne ne subtilisait l'eau. Les voleurs profitaient de ces peurs. Ils lançaient des cailloux pour faire du bruit et ainsi faire fuir les enfants, apeurés par la possible présence de fantômes. Une nouvelle preuve de l'importance cruciale de l'eau pour nos ancêtres.

De nos jours, le nombre de droits d'eau du bisse d'Ayent s'élève à 1472 seiteurs. Le bisse appartient pour cinq septièmes

à la commune d'Ayent et pour deux septièmes à celle de Grimisuat. Les services techniques des deux communes répartissent l'eau du bisse en fonction des besoins de l'agriculture. «80% des bisses servent toujours à l'irrigation et 80% des cultures irriguées ont leur prise d'eau dans les bisses», fait remarquer Catherine Jacquemet-taz.

Une seconde vie «grâce» au réchauffement climatique

La réalité d'aujourd'hui n'est pas si éloignée de celle d'autrefois. «On ne le remarque tout simplement plus, glisse Gaëtan Morard, le directeur du Musée valaisan des bisses, qui nous a rejoints

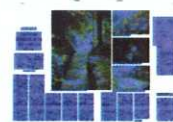
pour arpenter avec nous la seconde partie du bisse, qui serpente entre forêts et prairies. Aujourd'hui, il suffit d'ouvrir un robinet pour que l'eau coule à flots, peu importe la région du pays dans laquelle vous vous trouvez.» Mais le passé pourrait bien nous rattraper. «On retrouve, avec le réchauffement climatique, les mêmes problématiques que par le passé, continue Gaëtan Morard. Les événements extrêmes vont se multiplier, entraînant, selon la saison, un trop-plein ou un manque d'eau.»

Dans le premier cas, les bisses, même vides durant l'hiver, peuvent servir à évacuer les eaux de surface. Dans le second, ils permettront, comme par le passé, d'acheminer l'eau aux endroits où le besoin se fait sentir. Mais pour cela, encore faut-il avoir de l'or bleu à disposition. «Les réserves sous forme de glace en altitude vont disparaître dans les années à venir», rappelle Gaëtan Morard. Une réflexion profonde à propos du stockage de l'eau hivernale en altitude est donc nécessaire.

Le Valais devra trouver des réponses à ces défis techniques, mais aussi aux questions de répartition de cette ressource entre les différents utilisateurs. «Les bisses, qui sont à la fois des systèmes techniques et humains d'irrigation, peuvent servir d'inspiration pour les défis à venir, souligne le directeur du Musée valaisan des bisses. Les consortages ont été créés afin de répartir au mieux une ressource rare et importante entre les utilisateurs. Les mêmes défis nous attendent, avec des questions de priorisation de l'utilisation de l'eau, entre l'eau potable, l'eau pour l'agriculture, l'eau pour la faune et la flore sauvages et l'eau pour les loisirs.»

Gustave Savioz abonde dans son sens: «Sans le bisse d'Ayent, toute la région entre la Lienne et la Sionne serait dans un état catastrophique.» La commune de Grimisuat, qui a rejoint le consortage du bisse en 1464 et dont les habitants sont appelés les Blèques car ils n'ont jamais eu d'eau, est un parfait exemple. «Encore aujourd'hui le vignoble de Grimisuat, notamment, est irrigué par l'eau du bisse», insiste Gustave Savioz.

Le travail de titan réalisé par nos ancêtres a permis à plusieurs générations de survivre dans des endroits souvent peu accueillants. Il pourrait bien nous per-



Le Temps
1002 Lausanne
058 269 29 00
<https://www.letemps.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 35'071
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 16
Fläche: 233'625 mm²

Auftrag: 1091323
Themen-Nr.: 999.011

Referenz: 74239000
Ausschnitt Seite: 6/6

mettre de conserver notre train de vie actuel, malgré le dérèglement climatique. Pas sûr que les hommes perchés sur une planche à l'équilibre précaire au-dessus du vide, au cœur de la falaise de Torrent-Croix, au milieu du XVe siècle avaient conscience que l'enjeu de l'eau serait toujours aussi crucial près de 600 ans après leurs travaux. ■

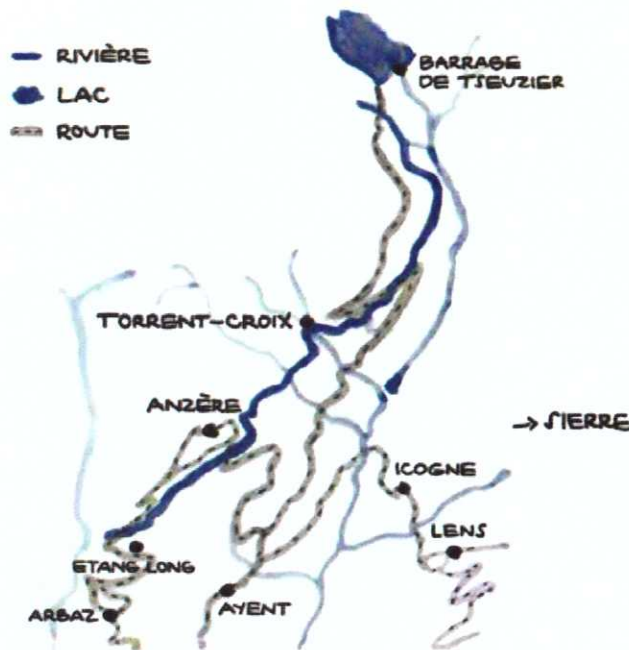
Demain: la Serrière

Le bisse d'Ayent sur les billets de 100 francs

Le bisse d'Ayent sera dans le porte-monnaie de tous les Suisses, dès la fin de l'été. Le passage emblématique de Torrent-Croix, ses chêneaux et la falaise à laquelle ils sont accrochés, illustrera les nouveaux billets de 100 francs, qui seront présentés le 3 septembre et mis en circulation neuf jours plus tard.

Dernière coupure de la neuvième série de billets suisses mise en circulation, le billet de 100 francs met en avant l'un des quatre éléments: l'eau. Manuela Pfrunder, qui a imaginé le design de la nouvelle série de billets, a réfléchi «à la manière dont le thème de l'eau pouvait être représenté en référence à l'humanité et à la Suisse», explique la Banque nationale suisse (BNS). L'institut d'émission précise que la graphiste a été inspirée par les fontaines, les bassins-versants, les cours d'eau et les systèmes d'irrigation.

«Le bisse suspendu d'Ayent a été choisi parce qu'il incarne les efforts séculaires des communautés villageoises de l'espace alpin pour capter l'élément vital qu'est l'eau dans des conditions difficiles et en prenant parfois des risques considérables», souligne la BNS. L'institution précise qu'un autre élément a joué en faveur du bisse d'Ayent: son emplacement exposé sur le rocher était esthétiquement convaincant. ■



EN BALADE

Les 15 kilomètres du bisse d'Ayent peuvent être parcourus dans leur intégralité en moins d'une journée. Le point de départ de la balade se situe sur la voûte du barrage de Tseuzier, aussi appelé barrage du Rawyl, à près de 1800 mètres d'altitude. Le lieu est accessible en transports publics depuis la gare de Sion, moyennant un changement à Ayent. Pour rejoindre le bisse, le randonneur empruntera le chemin qui descend dans le vallon de la Lienne. Il parcourra ensuite les 4 premiers kilomètres du bisse, qui ne sont plus en eau depuis 1956 et la construction du barrage.

Ce premier tronçon, très escarpé, est déconseillé aux personnes souffrant de vertige, qui peuvent commencer leur balade à l'arrêt postal «Ayent, Samarin-Ehéley». Le marcheur découvrira alors le passage emblématique du bisse, celui de Torrent-Croix, avant de poursuivre sa balade entre forêt et prairies. S'il le désire, il pourra interrompre sa promenade dans la station d'Anzère, mais le bisse, lui, poursuit son tracé jusqu'à l'Etang-Long, situé aux Mayens d'Arbaz à près de 1200 mètres d'altitude. Les plus motivés pourront continuer leur chemin en empruntant le bisse de Grimsuat jusqu'au village du même nom, tandis que les autres préféreront le car postal pour rejoindre Sion, depuis l'arrêt «Café du lac». ■